

# LES RESSOURCES AU SEIN DU MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE MERITENT D'ETRE AUGMENTEES

Au demeurant, pour un pays dont la majeure partie de sa population est encore dépendante de ressources naturellement renouvelables, ne se dirige point vers le processus du développement tant que ces ressources se déplacent de jour en jour à cause du manque de moyens du Ministère responsable. Il est donc nécessaire d'accroître le budget du MEDD pour ensuite les répartir afin d'augmenter le capitale humain, les moyens financiers et les équipements matériels au niveau central qu'au niveau régional pour parvenir à l'objet sacrosaint de la protection de l'Environnement ainsi que du développement durable de notre chère Madagascar.

**A** l'égard de ces pratiques néfastes pour l'environnement et qui ne cessent de prendre de plus en plus d'ampleur, **le MEDD est presque dépourvu de moyens aussi bien au niveau central qu'au niveau régional.**

L'Etat compte sur les organismes internationaux qui œuvrent dans la sphère de l'environnement pour faire beaucoup dans ce domaine alors que normalement, c'est l'autorité environnementale du premier rang qui doit en faire beaucoup. Il s'agit donc ici du MEDD. En réalité, il n'arrive pas à accomplir les défis tranchés dans L'Initiative pour l'Emergence de Madagascar (IEM : qui est le programme générale de l'Etat) car le fonds de ces partenaires ne sont pas alloués au Ministère pour exécuter le programme de ce dernier. Il y a alors absence de la logique d'Etat, si bien qu'on se pose la question **« Comment se fait-il qu'un ministère dépourvu de moyens et qui a tendance à être dépendant de ces partenaires parvient à assurer le développement durable de son pays? »**

**Voyant en guise d'illustration** la sécheresse qui frappe de façon mortelle la partie Sud de Madagascar où subsiste le « Kere ». Si cette partie de l'île plonge dans un problème d'aridité à cause des pratiques inconscientes d'incinération des fourrés à croissance lente, le MEDD n'est pas à même de combattre contre les feux de brousses qui est un fléau redoutable pour l'environnement et compromis sévèrement la vie des générations actuelle et future; la dégradation forestière qui s'opère par des actes de défrichement et d'exploitations illicites des forêts, la destruction des « Ala-Honko » ou Mangrove, des trafics de braconnage des espèces phares de Madagascar.

De ce qui précède, la préservation de l'environnement ne doit pas être minimisée par rapport à d'autres besoins du pays au même titre que la sécurité public, la santé, la lutte contre la corruption. Certes, son budget de fonctionnement devra être maintenu au même niveau que ceux des autres ministères qualifiés de stratégique.

**Un appel est donc lancé à l'endroit des instances supérieures du pays** que le budget du MEDD a besoin d'être révisé à la hausse pour qu'il puisse accomplir les missions de gestion durable de l'environnement :

*« Développer et/ou mettre à jour des instruments politiques, stratégiques et juridiques pour améliorer la gouvernance environnementale et forestière, en intégrant la diplomatie environnementale, en coordination avec le ministère des Affaires Etrangères ;*

*- Représenter le gouvernement sur le plan national et international pour toutes les questions relatives à l'environnement, au développement durable et aux changements climatiques ;*

*- Assurer de manière coordonnée la prise en considération de la dimension environnementale dans les politiques de développement au niveau de tous les secteurs et des collectivités décentralisées ;*

*- Développer des stratégies de pérennisation de la gestion des aires protégées pour la préservation et la valorisation de la biodiversité au profit du développement de l'écotourisme et de leur utilisation durable, ainsi que d'augmenter la superficie des Aires Marines protégées ;*

*- Mettre en œuvre la stratégie nationale de reforestation et de restauration des paysages urbains et forestiers ;*

*- Promouvoir des programmes et des projets de développement durable rural et urbain ; »* qu'il s'assigne.

Pour un ministère fort et performant, il est incontournable d'équiper ces bases. Un bloc de défis se présente devant le MEDD. D'ailleurs, **des propositions de solutions sont suivantes énumérées** pour qu'il y ait répartition égale de prérogatives afin qu'une décentralisation effective de moyens s'instaure :

**-Augmentation du capitale humain** par le recrutement massif des techniciens dans le domaine de l'environnement et du développement durable à l'instar des ingénieurs forestiers, les adjoints techniques forestiers et les agents environnementaux, les planificateurs, des agents de terrains et des gardes forestiers...

**-Augmentation des moyens financiers pour** qu'une élaboration de formation, recyclage des Personnels puissent avoir lieu ; ainsi qu'une augmentation salariale et des indemnités afin de les motiver dans la réalisation de ses activités et des projets de développement durable rural et urbain. Cela évitera également toutes tentatives de corruption dans ce milieu.

**-Augmentation des équipements matériels** de bureaux comme les ordinateurs, imprimantes ainsi qu'une amélioration de la fibre optique pour faciliter les travaux de recherches des personnels.

Le ministère de l'Environnement et du Développement Durable doit bénéficier de plus de moyens de transport à son service pour les déplacements en tournés et les transportations des produits saisis via verbalisation.

Antananarivo, 23 Juin 2021